



Marché des fermiers de Bouctouche (MFB) MARCHANDS – FORMULAIRE DE DEMANDE – SAISON 2021

La saison 2021 est affectée par la pandémie de Covid-19 et des restrictions s'appliquent pour les marchands et la circulation publique.

L'OBJECTIF DU MARCHÉ:

Le but du Marché des fermiers de Bouctouche (MFB) est d'offrir un marché à la fois dynamique et axé sur la communauté tout en présentant une variété de produits agricoles et des aliments préparés de haute qualité, produits localement ainsi que de l'art et de l'artisanat faits à la main. Il favorisera un environnement positif et amusant tout en faisant la promotion des aliments locaux et de l'éducation et de la sensibilisation à la sécurité alimentaire au grand public et aux visiteurs de la région de Kent.

MARCHANDS ADMISSIBLES:

Produits faits localement, d'origine locale et faits maison (faites-le, faites-le cuire, faites-le pousser !)

Le Marché des fermiers de Bouctouche est ouvert pour la vente de produits cultivés localement, transformés, cuits et des produits fabriqués par les producteurs, les transformateurs et les individus approuvés dont le nom, l'adresse et la signature apparaissent sur une demande de marchand approuvée. Le MFB est donc ouvert strictement aux producteurs-marchands locaux de bonne foi qui font ce qu'ils vendent.

Les produits d'arts et d'artisanat doivent être fabriqués à la main par le marchand en utilisant autant de matériaux locaux que possible et en utilisant sa propre compétence, son talent artistique ainsi que sa formation pour produire un nouveau produit unique et original approprié pour le marché des fermiers. Les produits d'arts et d'artisanat peuvent être examinés par un jury afin d'assurer qu'ils sont effectivement produits tel qu'indiqué sur le formulaire de demande, qu'ils sont de haute qualité et qu'ils sont compatibles avec les autres produits vendus au marché.

Note : PAS de revente de produits ou de vente directe de produits de marketing de réseau.

PROCESSUS DE DEMANDE:

ÉCHÉANCE: Veuillez retourner le formulaire de demande dûment rempli par le 16 avril 2021.

Veuillez lire "*Le Manuel des Règlements pour les marchands*" pour comprendre les opérations du marché. Veuillez noter qu'il y a certaines restrictions dû au Covid-19. Les marchands doivent soumettre leur plan opérationnel avant le début de la saison. Pour de plus amples informations ou pour discuter de votre demande en détail, veuillez contacter la gérante du marché.

Pour plus d'information: Rachelle Richard-Collette Directrice générale / Gérante du marché Tél: (506) 744-1020 Courriel : bouctouchefarmersmarket@gmail.com Site web : www.bouctouchefarmersmarket.ca	Soumettre la demande par l'un des moyens suivants: <ul style="list-style-type: none">- Formulaire électronique- Courriel avec pièce jointe (scanné)- télécopieur: (506) 955-8184- En personne ou par poste: 9 blvd Irving, Bouctouche, NB E4S 3J3 <i>(appeler d'avance car le bureau n'est pas ouvert sur une base régulière)</i>
--	---

RENSEIGNEMENTS DU MARCHAND:

Nom de l'entreprise: _____ Personne contact _____

Adresse: _____ Code Postal: _____

Téléphone: _____ Cell: _____ Télécopieur: _____

Courriel: _____ Site web: _____ Facebook: _____

CATÉGORIES DE MARCHANDS ET DE PRODUITS

Veuillez indiquer les catégories de produits générales principales et secondaires dans le tableau ci-dessous et fournir des descriptions détaillées des produits dans la prochaine section (Pages 3 à 5).

- Pour les nouveaux marchands, veuillez soumettre des photos et/ou des échantillons.
- Pour les marchands de nourriture, des renseignements additionnels peuvent être demandés sur la provenance de certains ingrédients.
- Les marchands doivent donner une semaine d'avis à la gérante du marché avant d'ajouter ou de changer la catégorie de produits dans leurs kiosques et recevoir l'approbation pour les nouveaux items avant la mise en vente.

TYPE DE PRODUITS	Produits primaires √	Produits secondaires √
A) PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTS PRIMAIRES (ajouter les détails à la page 3)		
1) <i>Fermier / Jardinier (fruits et légumes)</i>		
2) <i>Horticulture (plantes, arbustes, fleurs coupées)</i>		
3) <i>Viandes et saucisses</i>		
4) <i>Fruits de mer et poisson</i>		
5) <i>Vin, jus et breuvages</i>		
6) <i>Sirop et miel</i>		
7) <i>Œufs et produits laitiers (incluant fromages)</i>		
8) <i>Autres produits (spécifier)</i>		
B) ALIMENTS PRÉPARÉS (ajouter les détails à la page 4)		
9) <i>Pains et pâtisseries (pains, pâtisseries, fudge, bonbons)</i>		
10) <i>Aliments préparés (préfabriqués et emballés)</i>		
11) <i>Aliments prêts à manger (incluant cuits sur place: repas et collation)</i>		
12) <i>Confitures, conserves et sauces</i>		
13) <i>Herbes et épices</i>		
14) <i>Autres produits (spécifier)</i>		
C) ARTS & ARTISANAT (ajouter les détails à la page 5)		
15) <i>Œuvres d'art</i>		
16) <i>Artisanat</i>		
D) AUTRES PRODUITS (non spécifiés ailleurs) (ajouter les détails à la page 5)		
17) <i>Autre produits (spécifier) :</i>		
Le Comité de gestion se réserve le droit de refuser un marchand ou un produit qui n'est pas conforme aux règlements ou aux normes du Marché des fermiers de Bouctouche.		

A) PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTS PRIMAIRES

Veillez fournir une liste détaillée des descriptions de produits pour chaque catégorie générale qui s'applique. Veillez indiquer le type de format : individuel, pré-emballé et / ou en vrac. EXEMPLE: Produit 1 : pommes (individuel) (pré-emballé: sac 3lbs / panier) // Produit 2: haricots verts (sac pré-emballé) (vrac : \$/lb) // Produit 3: fraises : produit par le vendeur (pinte) // Produit 4 : fraises: fournis par d'autres producteurs de d'autres régions hors saison (pinte).

TYPE DE PRODUIT <i>Liste de produits (à spécifier)</i>	Produit primaire ✓	Produits secondaires ✓	Produit par le vendeur	Produit par autre	<i>Détails sur les produits spécifiques, le format, l'emballage, la disponibilité selon la saison, les méthodes agricoles, la certification et les licences, etc.</i>
A) PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTS PRIMAIRES					

B) ALIMENTS PRÉPARÉS

Veillez fournir une liste détaillée des descriptions de produits pour chaque catégorie générale qui s'applique.

TYPE DE PRODUIT Liste de produits (à spécifier)	<i>Produit primaire</i> √	<i>Produits secondaires</i> √	<i>Produit par le vendeur</i>	<i>Produit par autre</i>	<i>Détails sur les produits spécifiques, les ingrédients de source locale, l'emballage, la certification et les licences, etc.</i>
B) ALIMENTS PRÉPARÉS					

C) ARTS ET ARTISANAT

Veillez fournir une liste détaillée des descriptions de produits pour chaque catégorie générale qui s'applique.

TYPE DE PRODUIT <i>Liste de produits (à spécifier)</i>	<i>Produit primaire</i> √	<i>Produits secondaires</i> √	<i>Produit par le vendeur</i>	<i>Produit par autre</i>	<i>Détails sur la technique artistique, le format, l'emballage des produits, la certification et les licences, les fournitures locales, etc.</i>
C) ARTS & ARTISANAT					

D) AUTRES PRODUITS

TYPE DE PRODUIT <i>Liste de produits (à spécifier)</i>	<i>Produit primaire</i> √	<i>Produits secondaires</i> √	<i>Produit par le vendeur</i>	<i>Produit par autre</i>	<i>Détails sur les produits spécifiques, le format, l'emballage des produits, la certification et les licences, les fournitures locales, etc.</i>
D) AUTRES PRODUITS (non précisés ailleurs)					

PARTICIPATION:

Lieu: 9 boulevard Irving, Bouctouche, N.-B. E4S 3J3

SAISON RÉGULIÈRE: les samedis du 22 mai au 16 octobre (22 semaines) – 8h à 13h

MINI-MARCHÉS D'AUTOMNE: les samedis du 23 octobre au 27 novembre (6 semaines) – 10h à 12h

MARCHÉ DE NOËL: vendredi le 3 décembre de 16h à 20h & samedi le 4 décembre de 9h à 17h

1) SAISON RÉGULIÈRE

Allez-vous participer chaque semaine de la saison régulière ? Oui Non

**La préférence sera accordée aux vendeurs de pleine saison, aux produits alimentaires et aux producteurs agroalimentaires de la région de Kent et du Grand Sud-est. Nous encourageons fortement un minimum de 4 semaines de participation. Des frais de kiosques plus élevés seront appliqués si vous ne participez qu'en période de pointe.*

Veuillez indiquer les dates de participation pour la saison 2021.

Semaine 1	Le 22 mai	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 12	Le 7 août	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 2	Le 29 mai	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 13	Le 14 août	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 3	Le 5 juin	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 14	Le 21 août	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 4	Le 12 juin	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 15	Le 28 août	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 5	Le 19 juin	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 16	Le 4 septembre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 6	Le 26 juin	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 17	Le 11 septembre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 7	Le 3 juillet	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 18	Le 18 septembre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 8	Le 10 juillet	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 19	Le 25 septembre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 9	Le 17 juillet	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 20	Le 2 octobre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 10	Le 24 juillet	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 21	Le 9 octobre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>
Semaine 11	Le 31 juillet	8h à 13h	<input type="checkbox"/>	Semaine 22	Le 16 octobre	8h à 13h	<input type="checkbox"/>

2) MINI-MARCHÉS D'AUTOMNE

Veuillez indiquer les dates de participation pour la saison 2021.

Semaine 1	Le 23 octobre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>	Semaine 4	Le 13 novembre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>
Semaine 2	Le 30 octobre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>	Semaine 5	Le 20 novembre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>
Semaine 3	Le 6 novembre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>	Semaine 6	Le 27 novembre	10h à 12h	<input type="checkbox"/>

**Un formulaire de demande séparé avec différents frais de kiosque sera disponible à une date ultérieure.*

3) MARCHÉ DE NOËL

Veuillez indiquer les dates de participation pour la saison 2021.

Jour 1:	Vendredi, le 3 décembre de 16 heure à 20 heure	<input type="checkbox"/>	Jour 2:	Samedi, le 4 décembre de 9 heure à 17 heure	<input type="checkbox"/>
----------------	--	--------------------------	----------------	---	--------------------------

**Un formulaire de demande séparé avec différents frais de kiosque sera disponible à une date ultérieure. La préférence sera accordée aux marchands qui participeront aux deux jours.*

EXIGENCES:

Le marché des fermiers de Bouctouche a un édifice moderne et une belle cour extérieure. La gérante du marché va travailler avec les marchands afin d'accommoder leurs besoins dans la mesure du possible. Les marchands extérieurs doivent avoir leur(s) tente(s) et leur(s) table(s). Le marché a un nombre limité de tentes disponibles pour location et elles seront assignées selon les besoins des marchands sur une base de premier arrivé, premier servi.

ESPACES ET SERVICES	
Veillez indiquer vos besoins :	
Espace intérieur	Il y a différents types d'espaces : permanents et flexibles dont la taille varie. Qu'avez-vous besoin ? Espace: 8' x 9' <input type="checkbox"/> 10' x 10' <input type="checkbox"/> Espace pour preparation d'aliments <input type="checkbox"/>
Espace extérieur	Un kiosque régulier est 10' x 10' (grandeur d'une tente) et peut généralement tenir une table (6' – 8') J'ai besoin ____ (#) 10'x10' et/ou autre espace (ex: remorques, food trucks, etc.) Expliquez ci-dessous.
Tentes	<input type="checkbox"/> J'ai une tente, grandeur: _____ <input type="checkbox"/> J'ai besoin / j'aimerais louer ____ tente(s).
Tables	<input type="checkbox"/> J'ai ____ table(s), grandeur: _____ <input type="checkbox"/> J'ai besoin de ____ table(s).
Électricité	<input type="checkbox"/> Je ne requiers pas d'électricité. <input type="checkbox"/> Je requiers de l'électricité. Expliquez ci-dessous.
Eau	<input type="checkbox"/> Je ne requiers pas de l'eau. <input type="checkbox"/> Je requiers de l'eau. Expliquez ci-dessous.
Cuisine	<input type="checkbox"/> Je ne requiers pas la cuisine. <input type="checkbox"/> Je requiers la cuisine.
Expliquez l'usage:	

FRAIS POUR 2021: (Voir annexe A)

- 1) Frais d'inscription annuel s'applique pour TOUS les types de marchands: 30\$ / saison.
- 2) Intérieur: les frais de kiosque hebdomadaires sont basés selon le type de kiosque et le nombre des pieds carrés. L'usage de l'électricité est supplémentaire. La préférence est accordée aux marchands de pleine saison. Il y a un frais additionnel de 10% pour les marchands occasionnels.
- 3) Extérieur: les frais de kiosque hebdomadaires sont basés sur la grandeur de 10' x 10'. Le frais pour les marchands de pleine saison est 35 \$ / semaine et 45 \$ / semaine pour les marchands occasionnels. L'usage de l'électricité est supplémentaire.
- 4) Location de tente: 15 \$ / semaine, incluant l'installation et le démontage.

MODALITÉS DE PAIEMENTS:

Le paiement sera dû AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS, par chèque, argent comptant ou transfert électronique.

Le 3 mai (2 semaines)	<input type="checkbox"/>	Le 7 aout (4 semaines)	<input type="checkbox"/>
Le 5 juin (4 semaines)	<input type="checkbox"/>	Le 4 septembre (4 semaines)	<input type="checkbox"/>
Le 3 juillet (5 semaines)	<input type="checkbox"/>	Le 2 octobre (3 semaines)	<input type="checkbox"/>

**Veillez noter que les arrangements de paiement seront finalisés lorsque les demandes des vendeurs seront acceptées pour la saison.*

Chaque marchand devra remplir un formulaire supplémentaire pour le plan opérationnel Covid-19 avant le début de la saison.

CONSENTEMENT:

J'ai/Nous avons lu et j'accepte(ons) de respecter les règlements du Marché des fermiers de Bouctouche tel que décrit dans le livret de règlements du Marché des fermiers de Bouctouche. Je/Nous autorise(ons) que mon/nos nom(s) soi(en)t imprimé(s) sur la liste de marchands du MFB et sur le site web MFB et/ou sur la page Facebook. Je/Nous autorise(ons) le MFB d'utiliser des images de moi/nous, comme marchands approuvés, pour fins de promotion.

SIGNATURE: _____

Date: _____